ANNEXE A : modèle du formulaire de demande Formulaire de demande de remboursement d'une spécialité inscrite au § 3240000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001
I - Identification du bénéficiaire (nom, prénom, n° d'affiliation)
II - Eléments à attester par le médecin traitant
Je soussigné, docteur en médecine, certifie que le patient mentionné ci-dessus remplit les conditions figurant au § 3240000 pour obtenir ur remboursement de la spécialité
a) Conditions relatives à la situation du patient
Remboursement en catégorie A :
En effet, le patient est atteint d'une hypercholestérolémie familiale démontrée chez lui par une hypercholestérolémie sévère (cholestérol sérique total supérieur ou égal à 300 mg/dl, mesuré à jeun, à au moins deux reprises avec 1 à 8 semaines d'intervalle, en état stable, sous régime approprié) et dont le caractère familial de l'hypercholestérolémie sévère a été confirmé:
Soit par le fait que au moins un apparenté du premier degré de ce bénéficiaire a présenté une manifestation clinique d'une atteinte artérielle (*) précoce, c'est à dire survenue avant l'âge de 55 ans pour un homme, ou avant l'âge de 65 ans pour une femme.
(*) Antécédent d'au moins une atteinte artérielle, dûment documentée par un examen technique complémentaire dans le dossier médical tenu par le prescripteur pour le patient concerné :
- soit coronaire : infarctus, angor objectivé, syndrome coronarien aigu, pontage aorto-coronaire, angioplastie coronaire ;
<ul> <li>soit cérébrale : accident vasculaire cérébral thrombotique, accident ischémique transitoire documenté ;</li> <li>soit périphérique : claudication intermittente documentée.</li> </ul>
Occidente de la présence de l'hypercholestérolémie sévère ait été établie préalablement à la demande de réalisation du test génétique (dans le cas où aucun apparenté au premier degré n'a présenté une manifestation clinique d'atteinte artérielle).
b) Conditions relatives à la prescription de la spécialité
Je m'engage à tenir compte, lors de la prescription de la spécialité concernée chez ce patient, d'une posologie maximale remboursable de 80 mg par jour et à vérifier l'impact du traitement par la réalisation annuelle d'un profil lipidique qui sera notifié dans son dossier médical.
Je m'engage également à tenir compte du non remboursement d'une spécialité à base de fluvastatine simultanément avec celui d'un autre hypolipémiant (statine, fibrate, résine, ou dérivé de l'acide nicotinique), sauf lorsque les conditions relatives à l'association visée, telles qu'elles figurent dans la réglementation de l'autre hypolipémiant concerné, sont remplies.
Je tiens à la disposition du médecin conseil les éléments de preuve confirmant les éléments attestés ci-dessus.
III - Identification du médecin traitant (nom, prénom, adresse, n° INAMI)
(nom)
(prénom)
1 - [ ] - [ ] - [ ] (n° INAMI)
/ / (date)

(cachet)

(signature du médecin )